

Glòria Vázquez et Ana Fernández Montraveta

Annotation de corpus : Sur la délimitation des arguments et des adjoints¹

Résumé

Dans cet article nous allons revoir les définitions d'argument et d'adjectif, ainsi que les critères communément utilisés pour les différencier, que ce soit d'une perspective syntaxique que sémantique. Le problème se centrera spécialement sur le fait de décider du caractère actanciel des constituants non nucléaires dans la sémantique du verbe, constituants qui restent néanmoins étroitement liés à celle-ci. Il faut porter notre attention sur un nouveau paramètre dont il faut tenir compte lorsque l'on traite ces cas : le degré de fréquence d'apparition de ces constituants dans un corpus.

1. Introduction

On peut affirmer que parmi les différentes théories linguistiques il est communément dit et accepté que les arguments sont les constituants que requiert le verbe pour exprimer son signifié, tandis que les adjoints n'expriment pas de relation sémantique avec le verbe inhérente à sa propre sémantique.

Le problème de définition repose sur la question : comment interpréter le terme *requérir* ? En premier lieu, si cette reconnaissance implique une présence obligatoire au niveau de la syntaxe, les constituants de la phrase qui sont candidats au statut d'argument seraient peu nombreux. Si l'on accepte le fait que la présence d'un argument n'est pas obligatoire, alors la difficulté réside à faire la distinction entre les arguments optionnels et les arguments adjoints.

En second lieu, si cette reconnaissance est d'ordre sémantique, les limites qui permettent de dire quels sont les constituants verbaux qui ont une relation avec le signifié du verbe sont difficiles à établir dans certains

¹ Cet article s'inscrit dans l'ensemble des publications qui résultent du projet subventionné par le Ministère d'Éducation et Science ayant pour référence HUM2007-65267.

cas. En effet, parfois certains constituants maintiennent un rapport sémantique étroit mais non indispensable avec le prédicat qu'ils complètent. C'est pourquoi la différenciation entre arguments centraux et arguments périphériques a parfois été établie (Fillmore 2003 ; Rojo 1983).² La question que nous nous posons est donc la suivante : doit-on réellement tenir compte de tous ces constituants au moment de consigner la structure argumentale des prédicats lors de leur entrée dans le lexique ?

Différentes études réalisées sur ce sujet ont révélé des évidences formelles au de-là de la présence syntaxique des constituants afin de distinguer entre argument et adjoind. Néanmoins, comme nous le verrons dans la sous partie 2 ces évidences ne sont pas suffisantes. Il existe une option qui consiste à recourir aux différents examens édités sur la décomposition du signifié verbal ou bien à des examens qui combinent aussi bien la syntaxe que la sémantique. Dans ces cas non plus, les résultats ne sont pas entièrement satisfaisants (cf. sous titre 3).

La pratique en linguistique du corpus en ce qui concerne la différenciation entre arguments et adjoints montre que le problème soulevé au niveau théorique se maintient sur le plan de la mise en application. Ainsi, il existe différents projets d'annotation syntactico-sémantique dont l'une des différentes tâches menées à terme est celle d'identification des arguments dans les énoncés consignés. C'est le cas de Propbank et Framenet, pour la langue anglaise, et ADESSE, Framenet espagnol et SenSem pour la langue espagnole. Cependant nous sommes amenés à remarquer que dans tous ces projets, il existe un manque de critères bien définis au moment de prendre des décisions à ce sujet.

Le projet Propbank (Palmer et al. 2005), qui est la suite du projet Pen Tree Bank, a mené à terme l'annotation des constituants des rôles sémantiques figurant dans la phrase. Néanmoins, tels qu'ils le déclarent, leur intention n'est pas celle d'adopter une théorie linguistique en ce qui concerne la distinction entre arguments et adjoints, qu'ils dénomment modificateurs. Bien qu'ils établissent cette différence les critères utilisés pour l'établir ne sont pas clairs. Un numéro est donné aux arguments pour distinguer la fonction syntaxique. Ainsi, l'agent prototype est consigné comme l'argument 0, le thème ou patient est l'argument 1 et ainsi de suite. Certains constituants consignés comme Arg 3 sont considérés argumentaux de par leur apparition très fréquente. En plus de ces arguments numérotés,

² D'autres auteurs comme Pustejovsky (1995) les a appelé *default arguments*. Cook (1979) les dénomme *rôles couverts partiellement cachés*.

roleset, et qui sont déclarés pour chaque verbe, les constituants restants qui apparaissent dans la phrase se consignent comme arguments modificateurs, et représentent sémantiquement des concepts primitifs tels que le lieu, le temps et la manière. Néanmoins, lors de la mise en pratique, on ne sait pas comment sont consignés les arguments qui n'expriment ni le lieu, ni le temps, ni la manière et dont la fréquence d'apparition est faible, comme l'instrument du verbe "construire" (cf. sous partie 4).³

Dans le projet Framenet (Subirats & Petruck 2003), on identifie et décrit les schémas sémantiques des verbes, qui sont des représentations schématisées des structures conceptuelles de ceux-ci. Le critère pour déterminer l'éventail argumental est principalement sémantique. Chaque schéma est dénommé et décrit par des rôles sémantiques exclusivement spécifiques à ce schéma et consigné sur une étiquette.⁴ La méthodologie de travail est la suivante. On détermine tout d'abord les différents schémas conceptuels et on les caractérise en fonction de leurs rôles spécifiques. En second lieu, on propose des listes de mots qui apparemment correspondent à ce schéma. Ensuite, on extrait du corpus les exemples de l'ensemble de la liste et on décrit les propriétés syntaxiques et sémantiques de ceux-ci, selon les phrases, de façon à ce que, pour chaque verbe on détaille sa valence verbale. Enfin, en dernier lieu on procède à la sélection d'exemples représentatifs pour chaque unité lexicale et on consigne les constituants avec l'information syntaxique et sémantique.

En ce qui concerne la distinction entre argument et adjectif dans le projet ADESSE (García de Miguel et al. 2005), les décisions qui ont été prises sur le projet précédent pour le développement de la Base de Données Syntaxiques (Rojo 2001) se sont maintenues. Par conséquent, les constituants qui sont considérés actanciels sont consignés sémantiquement. Dans tous les cas, tel qu'ils l'admettent (García de Miguel 2007), les critères n'ont pas été définis *a priori* pour décider du statut argumental des constituants des phrases consignées.

Dans le projet SenSem (Alonso et al. 2005), on a assumé que seuls sont des arguments les constituants exigés syntaxiquement et sémantiquement par le noyau verbal et en ce qui concerne le reste, ce ne sont que des adjectifs. La décision en ce qui réfère au nombre et au type

³ Nous avons consulté l'annotation de ce verbe en anglais ("build") dans le corpus de Propbank (<http://www.cs.rochester.edu/~gildea/PropBank/Sort/>) mais il n'apparaît aucun exemple dans lequel s'exprime ce constituant (accès : 27.06.2008).

⁴ Par exemple, pour le schéma de transfert, les éléments sont le donneur, le thème et le récepteur (recipient).

d'arguments s'est faite a priori pour chaque sens verbal. Pendant le processus d'annotation on a révisé, s'il a été nécessaire, les décisions prises antérieurement. Néanmoins, une réflexion plus générale s'impose afin de traiter de façon uniforme tous les cas posés.

Dans cet article nous nous proposons de montrer que la fréquence peut être une donnée digne d'intérêt au moment de décider de l'argumentalité des constituants. Nous partons du point de vue que les syntagmes qui exercent un rôle argumental devraient être fréquents, mêmes s'ils sont optionnels. Nous partons de la supposition que les constituants qui sont argumentaux et qui expriment la sémantique du verbe doivent avoir une représentation importante lors de la syntaxe. Nous comprenons alors, ainsi, que si la fréquence d'apparition est faible la relation sémantique entre le verbe et le constituant n'est pas très étroite. Par conséquent, nous ne sommes probablement pas face à un élément argumental.

Nous avons sélectionné un ensemble de constituants qui ont été choisis parce qu'ils sont spécialement problématiques. Dans la sous partie 4, nous comparerons les résultats obtenus à partir de la fréquence d'apparition de ces éléments selon les données d'un corpus tiré de l'espagnol. Nous présenterons les avantages et les inconvénients que l'utilisation du paramètre de fréquence dans l'identification de la structure argumentale d'un verbe implique. Dans la cinquième partie nous exposerons les conclusions finales du travail que nous avons mené.⁵

2. Examens syntaxiques

Nous avons sélectionné six examens de type syntaxique à partir de leur importance dans la bibliographie consultée. Nous allons les décrire dans cette partie dans le but d'élucider le degré d'application et d'utilité de ceux-ci. Les six examens peuvent se diviser en deux groupes : ceux qui sont mis relation avec la possibilité ou la nécessité d'exprimer des constituants (sous partie 2.1) et ceux qui se basent sur la mise en application des transformations (sous partie 2.2).

⁵ Toutes les propositions utilisées dans cet article pour exemplifier des arguments présentés on été extraites du corpus SenSem, à l'exception de quand on indique le contraire.

2.1 L'expression des constituants : l'obligation, l'optionnalité et la répétition

Si un constituant est obligatoire, il est nécessairement argumental. Dans le cas où le constituant est optionnel, il y a différentes propositions pour déterminer son argumentalité, ce que nous verrons par la suite.

2.1.1 Obligation vs. optionnalité

Comme on le sait déjà, dans les cas où les constituants doivent être obligatoirement exprimés, ceux-ci sont impérativement considérés comme des arguments, cela, indépendamment de leur catégorie morphosyntaxique.⁶ Bien qu'en espagnol le sujet puisse être éliminé, il y a toujours un référent du discours ou un référent extralinguistique évident (sauf dans le cas des verbes impersonnels), ce qui fait que ce constituant est obligatoirement considéré comme argumental.

De plus, dans certains cas, lorsque le constituant exprime l'instrument ou le moyen, il peut aussi avoir le rôle de sujet. C'est le cas des verbes "abrir" (ouvrir) et "denunciar" (dénoncer), respectivement.

- (1) *Ruiz-Gallardón, cuyo discurso abrirá el congreso del PP, se mostró convencido de que los populares recuperarán la confianza de las urnas.* (Ruiz Gallardon, dont le discours ouvrira le congrès du PP, s'est montré convaincu que les partisans du Parti Populaire récupéreront la confiance pour voter.)
- (2) *Si esta elección es tan general, como denuncian los estudios de audiencia, creo que el hecho debe de tener alguna razón lógica.* (Si ce choix est si général, comme le dénoncent les études d'audience, je crois que ce fait doit avoir une raison logique.)

Nous considérons, comme Levin 1993, que quand ces instruments n'apparaissent pas en position de sujet ils doivent également être considérés comme argumentaux (3, 4). Par contre, d'autres auteurs (García de Miguel 1995) pensent le contraire.

⁶ Dans ce sens, nous nous éloignons de la distinction traditionnelle entre actants et circonstants basée sur la catégorie, en considérant que les premiers sont exprimés par des substantifs et les deuxièmes par des adverbes et des équivalents (Tesnière 1959).

- (3) *Mstislav Rostropovich abrió con el Réquiem de guerra de Benjamin Britten esta muestra, que cerrará Jordi Savall el 1 de julio.* (Mstislav Rostropovich a ouvert avec le Réquiem de guerre de Benjamin Britten ce festival, que Jordi Savall fermera le 1er juillet.)
- (4) *Bush “ha empujado al Ejército más allá de sus límites”, denunció ayer en *The New York Times* el prestigioso columnista liberal Paul Krugman.* (Bush “a poussé l’armée au-delà de ses limites”, a dénoncé hier dans le New York Times le prestigieux journaliste libéral Paul Krugman.)

Il y a d’autres fonctions syntaxiques qui, selon le verbe, doivent toujours être exprimées. C’est le cas de la majorité des objets directs des verbes de changement d’état dans les phrases actives (5).

- (5) *Este individuo y Miguel B. G. se fugaron el pasado 25 de mayo de Can Brians mientras arreglaban el jardín exterior de la cárcel.* (Cet individu et Miguel B. G. ont fuit le 25 mai dernier de Can Brians pendant qu’on arrangeait le jardin extérieur de la prison.)

La même chose se produit avec ceux que l’on appelle objets prépositionnels ou objets de régime, comme avec le verbe “dependen” (dépendre),⁷ ou avec certains constituants qui expriment le lieu. C’est le cas pour certains verbes dénommés verbes de trajectoire, tels les verbes “residir” (habiter, 7a) ou “acudir” (venir, 7b). On voit également quelques fois, par exemple pour le verbe “actuar” (actuer, 8), que les compléments adverbiaux qui expriment la manière sont obligatoires.

- (6) *Los daños que pueden causar los virus informáticos dependen, en primer lugar, de su capacidad de dañar la información almacenada en un ordenador.* (Les dommages que peuvent causer les virus informatiques dépendent, en premier lieu, de leur capacité à endommager l’information stockée dans un ordinateur.)
- (7) a. *Probanza nació en Zamora, pero reside desde hace 30 años en Vitoria.* (Probanza est née à Zamora, mais il habite depuis 30 ans à Vitoria.)
- b. *Sin embargo, sólo un centenar de personas acudieron a estos recintos.* (Cependant, une centaine de personnes seulement, sont venues dans ces installations.)

⁷ Dans les cas où ces verbes omettent ce complément (Demonte 1991) celui-ci est implicite de façon référentielle, comme nous l’avons vu dans le cas du sujet.

- (8) (...) *para determinar si los responsables de la discoteca actuaron correctamente.*
(pour déterminer si les responsables de la discothèque agirent **correctement**.)

Il ne faut pas oublier de signaler que l'espagnol est une langue qui n'a pas un système clitique aussi élaboré que dans d'autres langues romanes. En espagnol, en effet, il est possible d'élider des arguments sans avoir besoin de les substituer par des pronoms, même si sémantiquement ils sont présents de façon référentielle. Ainsi par exemple, dans une phrase comme à l'exemple (9), même si syntaxiquement il se produit une élision de l'objet prépositionnel, en réalité il s'agit d'une omission de même nature que celle du sujet. Il y a ici un référent du discours ou un référent extralinguistique évident.⁸ Dans ce genre d'omission, comme le signale Gutiérrez (1997), on élide le fonctif mais non la fonction, ce qui fait que seul le plan du signifiant se voit touché et non celui du signifié ni le fonctionnel.

- (9) *Sobre todo si sirve para que los que están en el otro extremo del poder adquisitivo **puedan beneficiarse**.* (Surtout si cela sert pour que ceux qui se trouvent à l'autre extrême du pouvoir acquisitif puissent s'en bénéficier.)

2.1.2 Extension de l'argumentalité à partir de la fonction syntaxique

Selon García de Miguel (1995), le critère se basant sur l'obligation pourrait s'étendre de telle sorte que, si un élément est obligatoire avec un verbe, nous pourrions déduire que des éléments jouant la même fonction syntaxique avec d'autres verbes sont aussi actanciels. Avec cet élargissement de point de vue, on accepterait que tous les constituants qui peuvent être obligatoires à un certain moment en jouant une fonction syntaxique déterminée, comme ceux des exemples (6), (7) et (8), seraient toujours considérés argumentaux, indépendamment du fait qu'ils puissent être optionnels avec d'autres verbes.⁹

⁸ Dans ce cas, en récupérant le contexte de la nouvelle, on obtient l'élément élidé dans la phrase précédente : "El establecimiento de la fórmula del copago para gravar a las rentas más altas a la hora de adquirir medicamentos puede tener su lógica. Sobre todo si sirve..." (L'établissement de la formule du co-paiement pour graver les rentes les plus élevées au moment d'acquérir des médicaments peut avoir sa logique. Surtout si cela sert...)

⁹ Il faut dire que nous sommes critiques avec l'utilité de l'usage des fonctions syntaxiques dans la description linguistique au-delà de la différenciation des sujets, étant donné que dans la tradition linguistique tout du moins en ce qui concerne

Lorsque nous utilisons le terme *optionalité* nous ne faisons pas référence à l'acceptation du phénomène de l'ellipse, mais à un autre phénomène qui implique la généralisation de l'élément éliidé, c'est-à-dire, l'absence d'un référent exact. On a appelé ce phénomène *infraspécification* (Vázquez et al. 2000) et il a été différencié du phénomène de l'ellipse (Fillmore 1986 ; Gutiérrez 1997). L'exemple type concerne certains objets directs¹⁰ et dans ce cas on parle *d'usage absolu* :

(10) a. *De la Cruz explicó que, desde que fueron capturados, los retenidos solamente habían comido arroz.* (De la Cruz a expliqué que, depuis qu'ils furent capturés, les détenus n'avaient mangé que du riz.)

b. *Los padres de Víctor estaban comiendo en un restaurante del Port Olímpic.* (Les parents de Victor étaient en train de manger dans un restaurant du Port Olympique.)

Cet élargissement du critère proposé par García de Miguel (1995) semble parfaitement fonctionner pour ce qui concerne la fonction d'objet direct (5), puisqu'un constituant qui joue cette fonction est toujours considéré argumental, même si l'usage absolu reste possible (10).¹¹

Néanmoins, dans le cas des compléments des exemples (7) et (8), si nous admettions que dans les deux cas la fonction est celle de complément circonstanciel, ceci impliquerait que tous les compléments qui réalisent cette fonction seraient argumentaux. Cela s'éloigne assez de la réalité. C'est précisément cette fonction grammaticale qu'acquièrent les adjoints aussi bien pour exprimer le lieu dans des verbes tels que "escribir" (écrire, 11) ou l'expression de la manière pour les prédicats comme "vender" (vendre, 12).

l'espagnol, il y a eut beaucoup de confusions au moment de différencier vraiment la fonction syntaxique de la catégorie morphosyntaxique et même la fonction sémantique. Pour preuve les termes utilisés pour désigner ces fonctions syntaxiques ; par exemple, le terme *d'objet prépositionnel* fait référence à la catégorie et le terme *complément circonstanciel* à la sémantique.

¹⁰ Dans Vázquez et al. (2000) on revoit la terminologie utilisée pour faire référence à ce genre d'objets directs qui ne s'expriment plus : *l'objet sans spécifier, inhérent*, etc.

¹¹ Dans le cas des objets prépositionnels ou de régime, il semble que, si on peut les omettre, seule l'éliision est possible et non l'usage absolu.

- (11) Está escribiendo un diario en prisión. (Il est en train d'écrire un journal intime en prison.)
- (12) ...*los que venden directamente al consumidor*... (ceux qui vendent directement au consommateur)

Un autre exemple clair est celui des objets indirects. Il est évident, comme on l'observe dans les exemples suivants, qu'on ne peut pas les considérer tous comme argumentaux (Gutiérrez 1999). Ainsi semble-t-il que nous ne pourrions considérer comme tels que les cas de l'exemple (13a) mais pas les cas de (13b).

- (13) a. *El texto acordado invita a los gobiernos a que concedan permisos de paternidad*. (Le texte établi invite les gouvernements à ce qu'ils concèdent des permis de paternité.)
- b. *Resulta que se les había muerto el gato de una enfermedad fulminante, y decidieron enterrarlo en el jardín*. (Il s'avère que leur chat était mort d'une maladie fulminante, et ils décidèrent de l'enterrer dans le jardin.)

2.1.3 Sous-spécification

D'autres auteurs, comme Levin (2005), considère qu'une condition inhérente à un argument serait qu'il ne puisse apparaître plus d'une fois dans la phrase. Il faut tenir compte du fait que lorsque l'on se réfère au processus de sous-spécification, il serait possible qu'un argument soit plus d'une fois représenté. Ce processus se produit de façon habituelle avec les constituants qui expriment le lieu ou le temps. Ce dernier est représenté dans l'exemple (14).

- (14) *El espectáculo comienza el viernes a las 21h*. (Le spectacle commence vendredi à 21 heures.)

En ce qui concerne ce phénomène, il faut citer aussi le cas des dénommés *shadow arguments* (Pustejovsky 1995). Ce sont des arguments optionnels clairement argumentaux d'autant plus qu'ils sont inclus formellement dans le verbe par un procédé morphologique de dérivation. Un exemple en est celui du verbe "vivir" (vivre), qui présente une relation morphologique avec "vida" (vie). Dans ces cas cet argument ne peut apparaître que sous la

forme de constituant s'il apparaît sous-spécifié (à savoir, si l'objet s'exprime à partir d'un hyponyme (15a) ou s'il s'accompagne d'un complément qui le spécifie (15b)).

(15) a. *La ciudad de Lleida volvió a vivir este fin de semana la fiesta de origen popular más multitudinaria que se celebra en la capital del Segrià.* (La ville de Lleida à de nouveau vécut ce week-end la fête populaire la plus fréquentée qui se célèbre dans la capitale du Segrià.)

b. *Sin vida estoy por vivir la vida que estoy viviendo.*¹² (Sans vie je suis disposé à vivre la vie que je suis en train de vivre.)

Il faut dire que la frontière entre ces cas et celui appelé d'usage absolu n'est pas justifiée (Vázquez et al. 2000). Ainsi, dans les exemples comme ceux de "comer" (manger) que nous avons traité précédemment (10) nous sommes aussi face à un phénomène de sous-spécification : le terme "arroz" (riz) est un hyponyme de "comida" (nourriture) et celui-ci marque une relation morphologique avec le verbe. Dans tous les cas, il est question d'arguments susceptibles d'être omis comme constituants vu que le verbe les inclut lexicalement et donc, s'ils s'utilisent, ils doivent être sous-spécifiés.

2.2 Mise en application des transformations

Dans ce qui suit, nous allons présenter trois des examens que Gutiérrez (1999) considère valables pour pouvoir décider du caractère argumental des constituants. Ces trois études ont en commun le fait qu'ils se basent sur des transformations : à partir de la phrase dans laquelle apparaissent le verbe et ses compléments des substitutions ou des dérivations sont appliquées.

¹² Exemple extrait du corpus de l'Espagnol : www.corpusdelespanol.org (accès : 30.06.08).

2.2.1 La proforme “hacerlo” (le faire)

D’après ce critère, si on remplace le verbe et les compléments par la proforme “hacerlo” (le faire), nous considérerons argumentaux les constituants qui ne peuvent pas co-apparaître avec celle-ci :

- (16) a. *Hay un proverbio chino que dice: “Dadle un caballo a un hombre que dice la verdad, porque lo va a necesitar para huir”.* (Il y a un proverbe chinois qui dit : « Donnez un cheval à un homme qui dit la vérité, parce qu’il en aura besoin pour fuir ».)
- b. *Hacedlo.* (Faîtes-le.)
- c. **Hacedlo un caballo.* (*Faîtes-le un cheval.)
- d. **Hacedlo a un hombre que dice la verdad.* (*Faîtes-le à un homme qui dit la vérité.)

Cet examen, comme l’auteur l’avertit, présente des problèmes d’application vu que seuls les verbes agents peuvent s’y soumettre. Bien que le nombre de verbes qui appartiennent à cet ensemble soit considérable, un important sous-ensemble de prédicats restera en dehors, par exemple, tous les verbes de sentiment.

2.2.2 Dérivés verbaux

Le point de départ de Gutiérrez (1999) dans ce cas est que, comme les dérivés verbaux conservent la valence des verbes, ils admettront comme compléments les mêmes arguments que le verbe, et aucun autre.

- (17) a. *Morán (...) agradeció el “esfuerzo de contención” hecho por los dirigentes del guerrismo.* (Morán ... remercia l’effort de contrôle fait par les dirigeants du “guerrismo”.)
- b. *El agradecimiento de Morán por el “esfuerzo de contención” hecho por los dirigentes del guerrismo.* (Le remerciement de Morán pour l’effort de contrôle fait par les dirigeants du “guerrismo”.)

Cet examen, tel que le reconnaît l’auteur, est limité par le fait que les verbes n’ont pas tous des correspondances nominales. De plus, nous aimerions ajouter qu’il semble que d’autres compléments qui prévisiblement ne sont pas argumentaux peuvent s’exprimer à côté d’un nom déverbal indépendamment de son caractère argumental. C’est ce qui arrive dans la phrase suivante, où le substantif admet aussi la présence d’un syntagme prépositionnel (SP) qui indique le lieu :

- (18) *El agradecimiento de Morán en el míting por el “esfuerzo de contención” hecho por los dirigentes del guerrismo.* (Le remerciement de Morán lors du meeting pour l’“effort de contrôle” fait par les dirigeants du “guerrismo”).

2.2.3 Les participes

D’après cet examen, lorsque l’on forme une construction avec le participe du verbe, le même nombre d’arguments se maintient.

- (19) a. *La Iglesia quiere que le financien las obras.* (L’église veut qu’on lui finance les travaux.)
- b. *Las obras financiadas a la Iglesia.* (Les travaux financés pour l’Église.)¹³

Cet examen concret ne peut être utilisé dans tous les cas. En effet, parfois la construction du participe est impossible car le verbe en question n’a pas d’objet direct pour devenir le sujet de celle construction.¹⁴ Ainsi, cette étude ne pourrait pas s’appliquer dans une phrase comme dans l’exemple (20), dans le but d’élucider si le SP introduit par la préposition “por” (par), de caractère optionnel, doit être considéré ou non comme argumental.

- (20) *Volvemos al “village” por el embarcadero de los saludos.* (Nous retournons au “village” par l’embarcadère de bienvenue.)

¹³ Nous présentons le nom précédé du participe pour obtenir une construction de participe absolu a fin d’avoir une phrase plus acceptable, même si elle n’est pas la construction type.

¹⁴ Les verbes intransitifs de type ergatif, comme “llegar” (arriver), peuvent participer à cette construction vu le caractère d’argument interne de son sujet.

D'autres fois, même s'il existe un objet direct, la construction du participe qui en résulte semble assez forcée, comme on peut l'observer à l'exemple (21) :

(21) a. *Le consiguieron enseguida **renombre**.* (Ils lui ont aussitôt obtenu un renom.)

b. *?**Renombre** conseguido enseguida (a él).* (?Renom obtenu aussitôt (à lui).)

2.2.4 Considérations générales

La critique des examens présentés va au delà de ce qui a été exposé au niveau individuel. Lorsqu'on applique toutes ces transformations à des constituants douteux par rapport à leur statut argumental, de même qu'à des constituants dont le statut est clair, les résultats que l'on obtient dans les deux cas sont normalement les mêmes.

Ainsi, si on applique l'examen du dérivé nominal à un constituant qui exprime le moyen dans une phrase comportant le verbe "viajar" (voyager), nous observons que celui-ci, qui peut être argumental par son importance sémantique dans la scène, l'est effectivement (22b). Mais nous obtenons le même résultat quand on applique la même règle à un adverbe de manière qui accompagne un verbe comme "acceder" (accéder, 23b), ou *à priori* il semble que la manière de réaliser l'action ne doit pas être considérée argumentale.¹⁵

(22) a. ***En la embarcación** viajaban 43 varones, que pasaron a disposición de la Policía Nacional.* (Dans l'embarcation voyageaient 43 hommes qui sont passés à disposition de la Police Nationale.)

b. *El viaje **en embarcación**.* (Le voyage en embarcation.)

(23) a. *La atracción, que funcionará hasta el 15 de septiembre, tendrá una superficie de 42 metros cuadrados y podrá albergar a un máximo de 75 personas, que podrán acceder a ella **gratuitamente**.* (L'attraction, qui fonctionnera jusqu'au 15 septembre, aura une superficie de 42 mètres carrés et pourra accueillir un maximum de 75 personnes, qui pourront y accéder gratuitement.)

b. *El acceso a la atracción **gratuitamente**.* (L'accès à l'attraction gratuitement.)

¹⁵ Les mêmes résultats s'obtiennent en appliquant l'étude du participe à d'autres verbes, puisque dans les exemples présentés la construction de participe n'est pas possible.

Il ne faut pas oublier de signaler que ces critères, non seulement ne sont pas efficaces lorsque l'on doit différencier un argument d'un adjectif de forme individuelle (nous venons de le voir dans le cas de la démonstration de la dérivation nominale), sinon qu'en plus ils peuvent présenter entre eux des contradictions une fois étudiés les résultats obtenus lors de l'application de chacun d'eux. Ainsi par exemple, l'examen de la proforme "hacerlo" (le faire) donne des résultats négatifs par rapport à l'argumentalité dans les deux types de compléments cités. En effet, tel qu'on peut l'observer à l'exemple (24), une fois réalisée la substitution, cette proforme ne remplace en aucun des deux cas les compléments en question, ce qui implique qu'ils devraient être considérés comme non argumentaux.

(24) a. *Lo hacían en la embarcación.* (Ils le faisaient sur l'embarcation.)

b. ... *un máximo de 75 personas, que lo harán gratuitamente.* (un maximum de 75 personnes, qui le feront gratuitement.)

3. Examens sémantiques

Nous avons pu vérifier que les critères syntaxiques ne sont pas suffisants et que, dans certains cas, ils ne servent pas pour différencier les arguments et les adjectifs. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de disposer d'examens d'une autre nature qui nous permettraient de vérifier le caractère argumental du reste des compléments.

Nous verrons que la différence entre arguments et adjectifs par rapport à des critères sémantiques n'est pas exempte de problèmes, surtout parce que les résultats obtenus dans certaines propositions peuvent être remis en question. Dans cette section, nous allons revoir quatre examens que nous avons réunis dans la bibliographie et nous allons observer quels sont leurs avantages et leurs inconvénients. Nous allons diviser les quatre critères en deux groupes : ceux qui concernent la décomposition sémantique (sous partie 3.1) et ceux qui renforcent l'examen sémantique ayant une base syntaxique (sous partie 3.2).

3.1 Les critères de décomposition sémantique

Dans cette sous partie nous allons examiner deux méthodologies assez similaires pour la délimitation des arguments verbaux. Dans un premier cas, il s'agit d'identifier ces arguments lors de la définition du verbe (sous partie 3.1.1) et dans un autre cas, lors de la scène cognitive que celui-ci évoque (sous partie 3.1.2).

3.1.1 La définition lexicographique

Le premier critère que nous allons présenter est utilisé dans les projets SenSem et ADESSE partant de la tradition lexicographique lorsque l'on considère que les participants inclus à la définition ont été considérés argumentaux. Dans chacun des cas cela a été fait de façon différente. Dans SenSem, comme les rôles des arguments ont été préalablement définis, les définitions verbales sont reformulées pour inclure l'expression de ces rôles, au cas où ils n'apparaîtraient pas. Dans ADESSE par contre, la définition est utilisée pour décider si un cas précis est argumental ou non.

Les deux pratiques présentent des faiblesses et cela, toujours autour du même problème de fond. Si les arguments nucléaires sont toujours présents dans la définition d'un verbe et sont ceux qui ne présentent pas de problèmes au moment de leur attribuer leurs rôles d'actants, les participants moins centraux, par contre, peuvent apparaître ou non dans la définition du verbe. Par conséquent, cette étude ne permet pas de décider du caractère argumental de ces constituants. Il faut signaler que dans le cas où, lors de l'application d'autres critères, on considère que ces participants sont argumentaux, nous considérons que d'un point de vue méthodologique, il est recommandable que ceux-ci apparaissent dans la définition.

3.1.2 La scène cognitive

Un autre critère de nature strictement sémantique et qui est également utilisé pour identifier les arguments d'un verbe part d'un présupposé cognitif. Il est considéré que les constituants argumentaux sont ceux qui sont obligatoires sémantiquement, c'est-à-dire, ceux qui sont inhérents à la scène désignée (le potentiel des valences selon Agel 1995 et Vater 2003).

De nouveau, la question que l'on se pose est la suivante : quels sont les participants considérés sémantiquement obligatoires en ce qui concerne les constituants nucléaires ?

Il faudrait remarquer que le concept d'obligation sémantique varie d'un auteur à l'autre. Pour Koenig et al. (2003) ces participants qui sont évoqués nécessairement dans la scène entrent dans cette catégorie indépendamment du fait qu'ils soient plus ou moins nucléaires. Par contre, pour García de Miguel et al. (2005) ce sont ceux sans quoi le processus désigné est inconcevable.

3.2 Les critères syntactico-sémantiques

Les critères que nous allons analyser dans cette partie sont essentiellement de nature sémantique. Néanmoins ils s'appuient sur la syntaxe lors de l'argumentation, que ce soit par la considération de la possibilité d'expression syntaxique des arguments (sous partie 3.2.1) ou de certaines transformations diathétiques (sous partie 3.2.2).

3.2.1 La spécificité des arguments

À partir du critère de la spécificité, présentée par Koenig et al. (2003), on considère comme argumentaux les constituants qui sont particuliers à un verbe ou à une catégorie de verbes. Selon ce critère, les constituants qui peuvent apparaître avec la grande majorité des verbes ne sont pas candidats à être argumentaux. Comme on peut s'en apercevoir ce critère est en principe de nature sémantique, de sorte qu'il se base sur la caractérisation sémantique verbale, mais il reste conditionné par la possibilité d'expression syntaxique.

Koenig et al. (2003) considèrent comme probables toutes les combinaisons entre le critère de l'obligation sémantique (présenté dans le 3.1.2) et la spécificité. Selon eux, on pourrait se confronter aux situations énoncées ci-dessous :

- qu'un constituant ne soit ni sémantiquement obligatoire ni spécifique à une catégorie, comme c'est le cas des constituants qui expriment le bénéficiaire de l'action ;
- qu'un constituant soit sémantiquement obligatoire, mais non spécifique à une catégorie, comme c'est le cas pour le temps et le lieu ;

- qu’un constituant ne soit pas sémantiquement obligatoire, étant néanmoins spécifique à une catégorie comme le sont les participants qui expriment la force ou la cause, participants qui provoquent un changement d’état ;¹⁶
- qu’un constituant soit sémantiquement aussi bien obligatoire que spécifique à une catégorie, comme c’est le cas des participants qui expriment l’agent ou l’être qui réalise l’action de façon intentionnée ou qu’il soit aussi l’instrument avec lequel on réalise l’action.

Pour ces auteurs, nous ne pouvons considérer comme argumentaux que les participants qui remplissent les deux conditions, celles énoncées en quatrième position sur la liste. Selon cette approximation, les constituants qui expriment le temps, le lieu ou le bénéficiaire ne peuvent jamais être considérés argumentaux puisque après étude ces participants sont considérés sémantiquement obligatoires pour plus de 80 % des verbes qu’ils analysent (environ 4.000 verbes de l’anglais) et, donc, ils ne sont pas spécifiques à une catégorie de verbes.

Néanmoins, le temps, le lieu et le bénéficiaire peuvent parfois avoir un statut nucléaire, ce qui se reflète dans la syntaxe où ils sont obligatoirement exprimés. C’est ce qui se produit pour le participant qui exprime le lieu dans certains verbes de déplacement comme “ir” (aller, 25a) ou de changement de position comme “poner” (mettre, 25b).

(25) a. *Los expertos policiales van casi todos los días **al garaje** para reconstruir la escena.* (Les experts policiers vont presque tous les jours au garage pour reconstituer la scène.)

b. ... *se celebrará el “Dia del Comerç al Carrer”, en el que los comerciantes pondrán carpas **en la calle**.* (On célébrera le “jour du commerce dans la rue” où les commerçants installeront des chapiteaux.)

En ce qui concerne le temps, nous pouvons aussi trouver des verbes qui nécessitent sémantiquement ce participant avec emphase spéciale comme c’est le cas pour le verbe “empezar” (commencer). Bien que dans ces cas l’expression du temps puisse être optionnelle, s’il n’apparaît pas

¹⁶ Selon nous, tel que nous comprenons la cause, celle-ci est effectivement spécifique de catégories sémantiques déterminées, comme celle des prédicats de changement d’état.

syntactiquement, il a un référent défini et il est clairement récupérable par le contexte.

Quant au bénéficiaire, nous considérons que l'objet direct en lui-même du verbe "beneficiar" (bénéficiaire, 26), à caractère obligatoire, est un exemple clair de ce type de rôle. Nous ajoutons aussi parmi les bénéficiaires le sujet d'un verbe comme "recibir" (recevoir, 27) :

(26) ...*la sentencia beneficiará ahora a cerca de 80 vecinos...* (la sentence bénéficiera à présent 80 voisins environ)

(27) *Los clientes reciben una papeleta de voto por cada consumición.* (Les clients reçoivent un bulletin de vote pour chaque consommation.)

Dans le cas du lieu, nous pouvons trouver aussi des cas où l'expression de ce rôle n'est pas syntaxiquement obligatoire. Nous parlons des phrases où l'origine, le destin ou d'autres participants concernant les points de déplacement sont évoqués par la scène et, donc, ils sont considérés nucléaires du point de vue sémantique, mais ils sont rarement exprimés (28).¹⁷

(28) *Este policía, considerado un testigo clave para las acusaciones, está enfermo y no puede desplazarse.* (Ce policier, considéré comme un témoin clef pour l'accusation, est malade et ne peut pas se déplacer.)

Nous aimerions citer également le cas des objets indirects bénéficiaires des verbes de changement de possession, tel que "ceder" (céder, 29). Bien qu'ils ne soient pas de caractère obligatoire, ils sont communément acceptés comme argumentaux.

(29) *Las autoridades no sólo han cedido gratis unos angares del muelle para el rodaje.* (Les autorités n'ont pas seulement cédé gratuitement quelques hangars du quai pour le tournage.)

Ainsi donc, il semble que nous ne puissions affirmer non plus que les participants qui jouent le rôle de bénéficiaires, comme le temps et le lieu, ne peuvent être argumentaux.

¹⁷ Des auteurs comme Horno (2002) ne partagent pas le fait de considérer argumentaux ces participants, car ils considèrent que ces verbes ne lexicalisent pas une location interne. On trouve dans Cuadros (2005) une critique à cette proposition.

3.2.2 L'équivalence sémantique des arguments avec catégorie syntagmatique différente

Nous aimerions souligner un dernier critère, selon lequel les constituants sémantiquement équivalents à d'autres considérés comme argumentaux (García de Miguel 1995), sont eux aussi considérés comme argumentaux. Pour cet auteur ce critère est applicable sur deux sens. D'une part, celui des verbes synonymes qui ont différents schémas de sous-catégorisation, comme il en est le cas pour "recordar" et "acordarse" (se souvenir) dans l'exemple (30), ou bien d'autre part, celui d'un verbe qui permette le croisement d'arguments déterminés, comme il en est pour "cargar" (charger, 31) :

(30) a. *¿O es que nadie recuerda los decenios que nos costaba ganar una simple Liga de fútbol?*

b. *¿O es que nadie se acuerda de los decenios que nos costaba ganar una simple Liga de fútbol?*

(Ou personne ne se souvient de combien il nous coûtait gagner une simple Ligue de football?)

(31) a. *Ha cargado el camión con paquetes.* (Il a chargé le camion de paquets.)

b. *Ha cargado paquetes en el camión.* (Il a chargé des paquets dans le camion.)

Dans l'exemple (30) les verbes "recordar" et "acordarse" (se souvenir) sont synonymes mais ils présentent chacun différentes sous-catégorisations : SP, dans le premier cas, et SN dans le second. D'un autre côté, à l'exemple (31) le verbe "cargar" (charger) présente une alternance dans SV avec un croisement argumental (Levin 1993): dans l'exemple (31a) le SV inclut comme compléments "camión" (camion) et "paquetes" (paquets) exprimés par un SN et un SP, respectivement, tandis que dans l'exemple (31b) le premier mot est le noyau d'un SP et le second configure un SN.

Suivant le critère exposé, le SP de l'exemple (30b) comme ceux des exemples (31a) et (31b) sont argumentaux puisqu'ils sont équivalents aux SN des phrases (30a), (31b) et (31a), respectivement, qui eux le sont incontestablement. Selon l'auteur le problème repose sur le fait que ce critère est applicable à un nombre très réduit de cas. Ainsi, il rejette l'idée

que ce critère soit applicable à des arguments de type bénéficiaire ou instrument, néanmoins nous ne partageons pas toutes ces restrictions. En effet, l'instrument exprimé avec un SP peut aussi apparaître en position syntaxique en tant que sujet et, donc, comme SN, à de nombreuses occasions (cf. sous partie 1.2).

4. La fréquence vue comme un paramètre de différenciation de l'argumentalité

Une fois analysés les différents types de critères qui s'utilisent pour différencier des arguments et des adjoints, nous pouvons conclure que ces critères sont valables dans leur application pour détecter les constituants centraux et nucléaires dans l'action décrite par le verbe. Cependant, ils présentent de petites failles lors de leur utilisation en tant que critères généraux pour élucider des cas discutables : ceux qui frôlent la frontière de l'argumentalité. Quant à l'examen strictement sémantique, la difficulté principale consiste en une application objective des critères. En ce qui concerne l'application des critères sémantiques s'appuyant sur la syntaxe, les résultats obtenus sont distincts : soit les résultats sont discutables soit nous nous apercevons que ce sont des critères dont l'application reste limitée.

Après toutes ces informations, nous ne croyons pas qu'il soit possible d'appliquer ces critères de façon valable au-delà de l'obligation syntaxique. En effet, il semble que personne ne puisse démentir le caractère argumental d'un constituant qui s'exprime obligatoirement. D'autre part, bien qu'un constituant puisse être éliminé, parfois il est présent référentiellement, comme c'est le cas du sujet en espagnol ou d'autres fonctions de certains verbes (cf. sous partie 2.1). Cette optionalité n'est donc en réalité qu'apparente : s'ils ne permettent que ce genre d'élimination ils ne doivent être considérés que comme argumentaux.

Dans le reste des cas, c'est-à-dire, pour les constituants vraiment optionnels, nous pensons qu'un des critères qui pourrait servir serait celui qui se baserait sur la fréquence et qu'un seuil limite pourrait être défini, seuil en dessous duquel on devrait parler de constituants à "nucléarité" faible. Notre hypothèse de départ est que, pour un élément qui ne serait pas syntaxiquement obligatoire mais qui s'avèrerait être sémantiquement très lié au verbe, sa présence dans un corpus devrait être importante. C'est ce qui arrive avec les objets directs de verbes tels que "comer" (manger), comme nous avons pu l'observer dans le corpus SenSem. Dans les 67

phrases consignées pour ce verbe dans ce corpus, ce syntagme apparaît dans 80,59 % des cas. Seules 13 phrases ne l'ont pas. Voyons d'autres cas similaires à "comer" (manger) dans le tableau suivant. Dans tous les cas, même si le pourcentage n'est pas aussi élevé, il est suffisamment représentatif étant donné qu'il n'existe qu'un seul cas qui soit inférieur à 50 %.

Tableau 1. Fréquence d'apparition dans le corpus SenSem des constituants jouant le rôle de thème et de destinée et prévisiblement considérés comme argumentaux.

Rôle	Verbe	Nombre de phrases du sens	Nombre de phrases avec le rôle	Pourcentage
thème	comer (manger)	67	54	80.59 %
thème	vivir (vivre)	21	15	71.42 %
but (destinée)	dar (donner)	37	20	54.05 %
but (destinée)	facilitar (faciliter)	38	18	47.36 %

D'autre part, nous pensons qu'il faut considérer comme n'étant pas sémantiquement nucléaire un constituant qui ne serait pas syntaxiquement obligatoire et dont l'apparition dans le corpus serait faible. C'est ce qui arrive avec le complément de moyen de transport dans un verbe comme "viajar" (voyager). De 96 phrases consignées pour ce verbe dans le corpus SenSem, seulement 3 incluent ce type de constituants, ce qui représentent 3,13 % des phrases. Dans le tableau 2, on voit d'autres données sur la fréquence semblables à celles du participant moyen de "viajar" (voyager) pour des constituants que l'on pourrait également considérer au départ comme faisant partie de la scène cognitive évoquée par le prédicat. Tel qu'on peut le voir, dans aucun des cas présentés le pourcentage trouvé ne dépasse 10 %.

Tableau 2. Fréquence d'apparition dans le corpus SenSem des constituants jouant le rôle d'instrument, de moyen, d'origine et de destinée, et prévisiblement considérés argumentaux.

Rôle	Verbe	Nombre de phrases du sens	Nombre de phrases avec le rôle	Pourcentage
moyen	viajar (voyager)	96	3	3.13 %
instrument	construir (construire)	78	1	1.3 %
origine	acceder (accéder)	78	4	5.13 %
but (destinée)	recorrer (parcourir)	90	7	7.78 %

Si nous comparons les données des deux tableaux nous pouvons conclure que les constituants susceptibles d'être élidés peuvent avoir une présence plus importante ou moindre selon les cas. Et nous pouvons ajouter qu'il est envisageable que cela ait une relation avec leur relevance en tant qu'éléments argumentaux. Après observation, même si nous n'osons pas établir un pourcentage approprié pour parler d'argumentalité, il semble que nous puissions affirmer que les compléments du tableau 1 ont un statut argumental beaucoup plus notable que ceux du tableau 2.

Il faut signaler malgré tout que nous sommes conscients que ces informations peuvent varier d'un corpus à l'autre. De fait, dans le cas des participants de destinée reliés aux verbes tels que "hablar" (parler) ou "decir" (dire), verbes de communication pour lesquels ce participant est probablement un argument prototypique, les données présentées dans le tableau 3 nous amèneraient à supposer que le constituant exprimant ce rôle n'a pas de place dans la structure argumentale de ces prédicats. Néanmoins, nous signalons que l'on peut penser que ces données ne sont pas totalement valables si l'on tient compte du fait que le corpus SenSem est journalistique et qu'il existe donc une certaine justification sur le fait que l'omission du destinataire est spécialement fréquente.

Tableau 3. Fréquence d'apparition dans le corpus SenSem du constituant jouant le rôle de destinée dans des verbes de communication.

Rôle	Verbe	Nombre de phrases du sens	Nombre de phrases avec le rôle	Pourcentage
but (destinée)	decir (dire)	100	13	13 %
but (destinée)	hablar (parler)	69	2	2.89 %

Nous pourrions en dire de même des données présentées dans le tableau 2. En effet, par exemple, dans un corpus sur la construction, il est probable que l'instrument soit plus fréquent que ce que l'on indique dans ce tableau.

Tableau 4. Fréquence d'apparition dans le corpus SenSem des constituants prévisiblement considérés adjoints.

Rôle	Verbe					Pourcentage
	desplazarse (se déplacer)	descubrir (découvrir)	pensar (penser)	escuchar (écouter)	crear (créer)	
manière	10/86 11.62 %	5/77 6.5 %	6/73 8.22 %	10/100 10 %		9.95 %
lieu		9/77 11.69 %		19/100 19 %	15/90 21.11 %	17.27 %
but (finalité)	20/86 23.26 %				14/90 15.56 %	19.41 %
temps	24/86 27.91 %	29/77 37.67 %		22/100 22 %	15/90 21.11 %	27.17 %

D'un autre côté, l'hypothèse présentée se renforce si nous tenons compte du fait que souvent la fréquence de certains adjoints peut être plus importante que celle des constituants qui sont parfois plus proches

sémantiquement de la situation décrite. Dans le tableau 4, nous avons consigné la fréquence d'apparition des éléments considérés adjoints et dans tous les cas, sauf pour le constituant qui exprime la manière du verbe "descubrir" (découvrir), la fréquence d'apparition de ces éléments est plus élevée que celle des constituants prévisiblement argumentaux d'autres cas, comme ceux considérés dans le tableau 2.

5. Conclusion

Cette étude nous a permis de constater que les observations traditionnelles utilisées pour différencier le caractère des arguments d'un constituant restent valables pour la détection des constituants centraux et nucléaires. Néanmoins les critères qui y sont appliqués ne résolvent pas toujours les cas des constituants qui posent un problème.

D'un autre côté, nous nous sommes également rendu compte qu'il n'est pas adéquat de décider de façon générale sur ce qui concerne les arguments à caractère optionnel. En effet un rôle sémantique déterminé peut être argumental pour un verbe spécifique et peut ne pas l'être pour un autre.

Nous partons du principe que la linguistique de corpus et l'annotation de textes réels nous permet de voir les réussites et les limitations de certains aspects concrets décidés par les théories linguistiques. Cela peut être utile lors de la détection du problème posé ainsi que de sa résolution. Pourtant, jusqu'au jour d'aujourd'hui aucune méthodologie adéquate pour cette tâche n'a été utilisée. C'est ainsi que les résultats obtenus dans différents projets en linguistique de corpus sur la différenciation des arguments et des adjoints ne peuvent être considérés en aucun cas comme pertinents (Cuadros 2005).

Notre proposition est qu'il est nécessaire de consigner par des informations syntaxiques et sémantiques *tous* les constituants d'une phrase et nous considérons qu'une liste d'arguments comme point de départ pour toute étude semble être *à priori* une erreur. Nous défendons l'idée que la liste de rôles qui indiquent le nombre et la typologie d'arguments du verbe et qui doit s'inclure à l'entrée du lexique doit être proposée une fois consignées les phrases et que, en cas de doute, le critère qui doit être suivi est celui de la fréquence.

Dans ces cas où l'importance sémantique est dominante mais la fréquence faible, nous considérons correcte la différenciation entre arguments périphériques et arguments centraux, dans la ligne de Framenet,

puisque ceci permet de montrer des distinctions dans le grade des relations des différents participants considérés comme actants.

De plus, pour les arguments qui ne sont pas exprimés, il faudrait vérifier les possibles coréférentialités textuelles. Cela impliquerait le fait de prévoir les annotations au niveau discursif, non seulement pour des éléments pronominaux mais aussi pour des éléments elliptiques, et pas seulement pour le sujet mais aussi pour tous les cas d'omission de compléments pour lesquels il est possible de récupérer la référentialité de l'objet. Il faut indiquer que dans le domaine de la linguistique de corpus ce niveau d'annotation est encore très peu exploré.

Comme les informations de la fréquence peuvent varier entre une typologie de textes et une autre, nous considérons indispensable l'utilisation d'un corpus de référence, donc, équilibré, puisque dans le cas contraire on pourrait obtenir des résultats parfois inadéquats.

Pour conclure, nous voulons prévenir que les résultats présentés dans cette étude devraient être confrontés à un point de vue interlinguistique, même s'il semble logique et évident le maintien de l'hypothèse de départ pour les différentes langues.

Références

- Ágel, Vilmos (1995) Valenzrealisierung, Grammatik und Valenz. *Zeitschrift für Linguistik* 23 : 2–32.
- Alonso, Laura ; Capilla, Joan Antoni ; Castellón, Irene ; Fernández, Ana & Vázquez, Gloria (2005) The SenSem Project : Syntactico-Semantic Annotation of Sentences in Spanish. In N. Nikolov, K. Bontcheva, G. Angelova & R. Mitkov. (eds.), *Recent Advances in Natural Language Processing IV. Selected papers from RANLP 2005. Current Issues in Linguistic Theory* 292, pp. 89–98. Amsterdam : John Benjamins.
- Cook, Walter Anthony (1979) *Case Grammar : Development of the Matrix*. Washington : Georgetown University Press.
- Cuadros, Roberto (2005) La complementación verbal. Viejos y nuevos enfoques. *Language Design* 7 : 105–136.
- Demonte, Violeta (1991) La realización sintáctica de los argumentos : el caso de los verbos preposicionales del español. In G. Wotjak & J. Cuartero Otal (eds.), *Entre la semántica léxica, teoría del léxico y sintaxis*, pp. 167–78. Frankfurt : Meter Lang.
- Fillmore, Charles J. (1986) Pragmatically controlled zero anaphora. *Berkeley Linguistics Society* 12 : 95–107.
- (2003) *Form and Meaning in Language*. Stanford : CSLI Publications.

- García de Miguel, José M. (1995) *Las relaciones gramaticales entre predicados y participantes*. Santiago de Compostela : Universidade de Santiago de Compostela (*Lalia*. Series Maior 2).
- (2007) Problemas sobre la distinción entre argumentos y adjuntos en el corpus SenSem. *Perspectivas de análisis de la unidad verbal SERES*, pp. 21–34. Barcelona : Publicacions i Edicions de la Universitat de Barcelona.
- García de Miguel, José M. ; Costas, Lourdes & Martínez Fuentes, Susana (2005) Diátesis verbales y esquemas construccionales. Verbos, clases semánticas y esquemas sintáctico-semánticos en el proyecto ADESSE. In G. Wotjak & J. Cuartero Otal (eds.), *Entre semántica léxica, teoría del léxico y sintaxis*, pp. 373–384. Frankfurt : Peter Lang,.
- Gutiérrez, Salvador (1997) /se/, construcciones inacusativas. *Moenia* 3 : 171–191.
- (1999) Los dativos. In G. Bosque & V. Demonte (eds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, pp. 1835–1930. Madrid : Espasa Calpe.
- Horno, M. Carmen (2002) Lo que la preposición esconde. Estudio sobre la argumentalidad preposicional en el predicado verbal. Zaragoza : Prensas Universitarias de Zaragoza.
- Koenig, Jean-Pierre ; Mauner, Gail & Bienvenue, Breton (2003) Arguments for adjuncts. *Cognition* 89 : 67–103.
- Levin, Beth (1993) *English Verb Classes and Alternations. A Preliminary Investigation*. Chicago/Londres : University of Chicago Press.
- Levin, Lori (2005) *Grammars and Lexicons* [Disponible sur Internet à : <http://www.cs.cmu.edu/afs/cs/user/lsl/gl-past/gl-03/lectures/notes-1.ppt>].
- Palmer, Martha ; Gildea, Daniel & Kingsbury, Paul (2005) The Proposition Bank : An Annotated Corpus of Semantic Roles. *Computational Linguistics* 31(1) : 71–106.
- Pustejovsky, James (1995) *The Generative Lexicon*. Cambridge/Londres : MIT Press.
- Rojo, Guillermo (1983) Aspectos básicos de la sintaxis funcional. Málaga : Ágora.
- (2001) La explotación de la Base de datos sintácticos del español actual (BDS). In J. de Kock (ed.), *Lingüística de corpus. Catorce aplicaciones sobre el español* (I, 7), pp. 255–286. Salamanca : Universidad de Salamanca.
- Subirats-Rüggeberg, Carlos & Petruck, Miriam R. L. (2003) Surprise: Spanish FrameNet! [Disponible sur Internet à : http://elies.rediris.es/miscelanea/misc_6/Subirats-Petruck.pdf].
- Tesnière, Louis (1959) *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Vázquez, Gloria ; Fernández, Ana & Martí, M. Antonia (2000) *Clasificación verbal. Alternancias de diátesis*. Lleida : Edicions de la Universitat de Lleida.
- Vater, Heinz (2003) Valency and diathesis. In H. Cuyckens, T. Berg, R. Dirven & K. Panther (eds.), *Motivation in Languages: Studies in Honor of Günter Radden*, pp. 99–122. Amsterdam : J. Benjamins.

Noms et adresses :

Glòria Vázquez
Universitat de Lleida
Pl. Víctor Ciurana, 1
25003 Lleida
Spain
e-mail : gvazquez(arobase)dal(point)udl(point)cat

Ana Fernández Montraveta
Universitat Autònoma de Barcelona – EUIS
C/ Emprius, 2
08202 Sabadell
Spain
e-mail : ana(point)fernandez(arobase)uab(point)es